



## CHARTRE ACADEMIQUE DE L'ELU LYCEEN

Ce recueil de bonnes pratiques d'un élu lycéen a été conçu par les élus au Conseil Académique à la Vie Lycéenne de l'académie de Nice.

**Tout lycéen** a le droit, dans les conditions prévues par la réglementation, d'être candidat pour représenter ses camarades dans les différentes instances lycéennes.

**Tout élu** doit considérer son mandat comme un apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

**Tout élu** doit inscrire dans sa démarche le respect de l'autre, la liberté de pensée et les principes fondamentaux des lois de la République.

**Tout élu** a le droit à l'information, l'accompagnement et le conseil dans l'exercice de son mandat.

**Tout élu** doit s'engager dans une démarche collective. Il doit aller vers les autres pour enrichir sa réflexion et développer son action.

**Tout élu** a le devoir de dynamiser les instances lycéennes et de s'investir dans les projets retenus.

**Tout élu** a le devoir d'assumer son rôle de représentation. Dans l'exercice de son mandat, il engage son établissement, son académie et l'ensemble d'une génération lycéenne qu'il doit représenter avec sérieux et exemplarité.

**Tout élu** doit considérer son mandat comme un engagement nécessitant une présence assidue lors des échanges et représentations liés à l'exercice de celui-ci.

**Tout élu** a le droit et le devoir d'inscrire l'exercice de son mandat dans une continuité. De ce fait, il doit connaître les actions de ses prédécesseurs et tout document utile à cette fin doit être mis à sa disposition (procès verbaux d'assemblée, projets et ressources CVL, CAVL, CNVL..., agendas d'anciens élus).

**Tout élu** doit s'assurer que ses actions soient bien transmises aux différents acteurs qui participent à la vie lycéenne.

**Signature de l'élus :**

*Précédée de la mention « lue et approuvée »*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Cette charte a été réalisée à la suite d'un colloque européen inter CAVL, « Démocratie lycéenne et citoyenneté européenne », qui a réuni, les 16 et 17 mai 2013 à Marseille, des lycéens italiens et espagnols venant respectivement de Turin et Barcelone et les élus au CAVL des académies d'Aix-Marseille, Montpellier et Nice.*